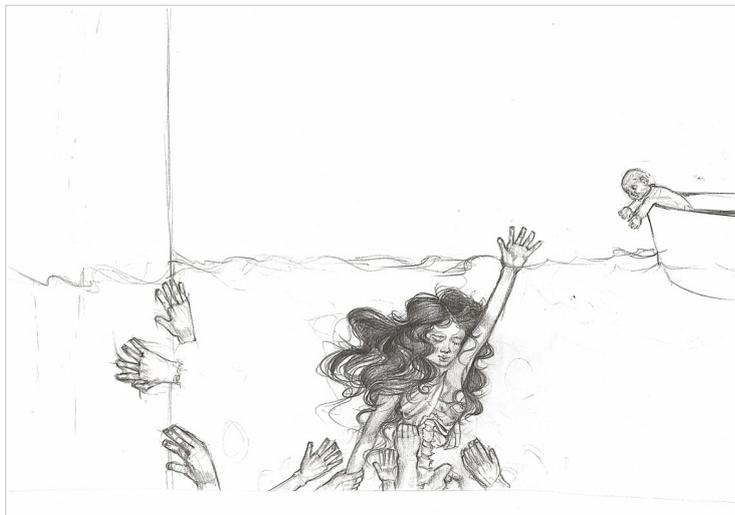


# QUAI SALAM



ÉTÉ 2025

*Soutenons ,  
Aidons ,  
Luttons ,  
Agissons  
Pour les  
Migrants !  
Et les pays  
En difficulté*



*Le dessin qui ouvre ce numéro a été réalisé par Ameer Daoud, élève de 3<sup>e</sup> au collège Darius Milhaud de Sartrouville. À chaque printemps, depuis mars 2020, avec leur professeur de français Anne-Catherine Mourgue, au son de la harpe de notre amie Bélinda, des élèves de 3<sup>e</sup> écrivent des poèmes ou font des dessins sur l'exil, sur ceux qui arrivent sur le littoral nord de la France et qui tentent, pleins d'espoir, un passage vers l'Angleterre.*

## ÉDITORIAL

*On n'écoute plus la voix des associatifs qui viennent en aide à ceux qui dépérissent sur les camps de migrants. La répétition lasse.*

*Écouterait-on davantage des voix venues d'autres horizons ?*

« **Les gens ne meurent pas spécialement du froid ou du chaud, ils meurent d'être à la rue...** » écrit Manuel Domergue, directeur des études de la Fondation pour le logement de défavorisés (ex-Fondation Abbé-Pierre), cité dans un article sur la canicule dans la « Voix du Nord » du 2 juillet 2025.

« **Le problème d'insalubrité résulte essentiellement des conditions de vie dans les campements de migrants et non d'une insuffisance des opérations d'enlèvement des déchets ménagers.** » lit-on dans l'ordonnance du tribunal Administratif de Lille du 10 juin 2025. Le juge récuse qu'il y ait « carence des autorités publiques » dans le traitement des ordures ménagères...

Mais la condamnation morale est brutale.

## QUELLES NOUVELLES DEPUIS DÉCEMBRE 2024 ?

**32 DÉCÈS D'EXILÉS entre le 1<sup>er</sup> décembre 2024 et le 30 juin 2025 (108 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.)  
(9 en décembre 2024 et 23 entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2025)**

### **Les morts violentes sont nombreuses :**

**C'est un Français qui, le 14 décembre, dans un geste incompréhensible de folie meurtrière, a abattu cinq personnes avec une arme à feu dont deux exilés en bordure du camp de Dunkerque.**

Un geste de folie, assurément, mais difficile de croire qu'il n'y ait pas eu un fond de racisme dans ce dernier geste contre des exilés qui n'avaient rien d'autre à se reprocher que s'être trouvés là au moment du passage de cet homme...

## **Le corps d'un homme a été retrouvé, pendu, le 21 mars, dans les dunes de Tardinghem.**

Un suicide est encore plus inacceptable que les autres décès : dans notre regard les exilés sont avant tout des gens forts, déterminés, pleins d'espoir. On ne veut pas penser qu'ils peuvent en arriver là : ils sont venus à la recherche d'une vie meilleure, pas chercher/provoquer leur mort, même si les accidents font partie de leur quotidien.

## **Des coups de feu, sur le camp de Loon-Plage, font entre le 14 et le 16 juin trois morts et quatre blessés dont un petit de deux ans.**

La plupart des associations se sont mises en retrait. Le lundi 16 et le mardi 17, l'équipe de Salam était la seule présente le midi sur le lieu de distribution...

Le compte-rendu du 14 juin est clair :

*« Les équipes de Salam sont toutes différentes mais ont un point commun: leur sens de l'engagement.*

*Informées de la situation, toutes les personnes prévues en distribution ont décidé d'assurer celle-ci.*

*Le site était bouclé, la police nous a indiqué qu'il était possible de faire le tour par Loon-Plage / Mardyck et nous sommes allés distribuer sur l'ancien site près du passage à niveau... »*

## **Deux hommes ont été retrouvés morts sur le bord de l'A 16,**

- Le premier, le 8 janvier, à proximité de Grande-Synthe. S'agit-il d'une personne qui a été percutée par un véhicule, avec délit de fuite ? Il peut s'agir aussi de quelqu'un décédé dans un camp, qui a été déposé là pour qu'on le trouve. C'est déjà arrivé, malheureusement.

- Le 4 février, un homme vraisemblablement tombé d'un camion.

**Un homme est décédé, sur un parking,** à Marck en Calais, dans la nuit de mardi 13 à mercredi 14 mai. Il a été écrasé par le camion dans lequel il tentait de monter...

## **Les problèmes de santé, pour des gens jeunes, sont une autre forme de violence :**

**\*Une personne a été retrouvée décédée dans sa tente, le 21 décembre,** sur un lieu de vie de Loon-plage.

**\*Une dame n'a pas pu être ranimée,** encore sur le camp de Loon-Plage, le 11 avril. Cette dame (de 57 ans) aurait eu des problèmes de santé.

Comment ne pas en avoir si, à 57 ans, on se trouve sur les routes de l'exil, par tous les temps, face à une (des) violence(s) qu'on peut imaginer, faute d'en connaître le détail...

**\*Un décès par maladie, à l'hôpital, s'ajoute à cette liste macabre :**

Le 15 juin, le groupe décès nous informe des funérailles à Boulogne sur Mer, le lendemain, d'une dame décédée d'une longue maladie.

Elle est la sœur de Dina, décédée lors d'une tentative de traversée en juillet 2024.

## **Les tentatives de traversées restent les principales causes.**

### **Les noyades dans des tentatives de traversée :**

- Quatre personnes, devant Sangatte, le 29 décembre.

- L'après-midi du 9 février, les corps de deux hommes ont été trouvés, l'un sur la plage de Berck, l'autre un peu plus tard, dans l'eau, proche du même lieu. Il s'agirait de personnes décédées alors qu'elles tentaient de rejoindre une embarcation.

Ils sont morts à Berck, le dimanche 9 février, pas en pleine mer, mais sur le bord... à quelques pas des nombreux policiers qui veillaient sur le bon déroulement de l'Enduropale dans les dunes. Cela veut dire que ces derniers n'ont rien vu, ils regardaient ailleurs...

Bien sûr, il ne s'agit pas de faire des reproches à ces hommes à qui une autre tâche avait été confiée... juste de remarquer que c'est toute notre société qui détourne le regard, qui regarde ailleurs quand des hommes meurent parce qu'on ne se soucie pas d'eux, parce qu'on détourne le regard des conditions de vie indignes dans lesquelles on les laisse vivre... dans lesquelles on les repousse pour justement ne pas les voir... quitte à les laisser y mourir...

- Un homme, jeune, près d'Equihen, lors d'une tentative de traversée, le matin du 19 mars.

- Un autre est mort en mer, dans la nuit de dimanche 11 à lundi 12 mai, au large de Boulogne.

- Encore un, juste une semaine après, dans la nuit du dimanche 18 au lundi 19 mai : les sauveteurs envoyés sur place ont vu le canot trop chargé se disloquer...

### **Des gens sauvés trop tard...**

- Un naufragé n'a pu être ranimé, le 15 février : il faisait partie des 70 personnes secourues dans le chenal de Calais, dont la moitié seulement avait un gilet de sauvetage.

- Un homme débarqué sur la plage des Hemmes-de-Marck, samedi 8 mars en début de matinée, en arrêt cardio-respiratoire, n'a pu être ranimé. Le bateau avait fait demi-tour pour le déposer à terre, puis est reparti.

- Un canot parti de l'ouest du port de Dunkerque, surchargé en plus à Gravelines, s'est trouvé en difficultés, le 20 mars. Une personne a été hélitreuillée, puis déclarée décédée.

### **Ceux que la mer a rendu, plus ou moins tard...**

Si la répétition de ces nouvelles tragiques est insupportable, nous espérons que certaines familles, toujours à la recherche de leur proche, ont alors enfin une réponse.

- Des corps ont été rendus par la mer, dans un état de décomposition avancée,

\*le 9 décembre dans l'eau, à proximité de la plage au niveau d'Escalles.

\* le matin du 21 décembre, sur la plage de Wimereux.

On a retrouvé le corps d'un jeune homme, sur la plage de Sangatte le matin du 22 janvier.

- Le corps d'une dame a été retrouvé le matin du 24 mars sur la plage de Marck, certainement suite à une tentative de traversée.

- Le 17 avril, c'est à Douvres, de l'autre côté du chenal, que le corps d'un homme a été retrouvé. Il aurait passé plusieurs jours dans l'eau... On ne sait rien de lui.

**Le matin du 11 janvier une autre mort nous est annoncée, sur la plage de Sangatte.** Une nouvelle fois il y a une incertitude sur la cause du décès : quelqu'un qui a fait un arrêt cardiaque dans l'eau à cause du froid ? C'est ce qui a d'abord été annoncé. Ensuite on a entendu dire que l'homme aurait été écrasé par d'autres, dans le canot...

**C'est une dame et une petite fille de huit ans dont on a retrouvé les corps au fond d'un canot** dans la nuit du mardi 20 au mercredi 21 mai ...  
« Retrouvé les corps dans le canot... », cela veut dire qu'elles ne se sont pas noyées... cela veut dire qu'elles ont été étouffées ou piétinées par la pression des autres... Ils étaient au mois 80 sur cette embarcation ... Pas étonnant que les plus fragiles aient été écrasées... Ce sont les conditions qui écrasent alors toute humanité...

**Des commémorations ont toujours lieu le lendemain de l'annonce des décès à Calais, au parc Richelieu, et le surlendemain à Dunkerque, sur la digue de Malo (notre photo du 20 mai 2025).**



La colère l'emporte sur le chagrin car rien ne permet d'imaginer que la série va s'arrêter là.

Le 9 janvier, nous avons froid, terriblement froid, nous étions là pour penser à un homme qui était tombé d'un camion, et s'il était tombé, c'est bien qu'il n'était pas à l'intérieur... Il devait être accroché dessous ou coincé entre la cabine et la remorque. Et là où il était, il devait avoir autrement froid que nous... Et c'est sans doute parce qu'il avait si froid, parce qu'il avait les mains gelées, qu'il a finalement lâché prise...

Le 21 juin, à Dunkerque, nous avons eu la surprise de voir, à notre arrivée, entre 150 et 200 personnes qui nous attendaient : elles sortaient du congrès « Santé et Action Sociale » de la CGT dont la journée venait de se terminer...

Des gens émus, de nombreuses prises de paroles, un moment fort...

Si la banderole est à chaque fois piétinée, ce n'est pas par manque de respect pour nos morts, c'est simplement pour empêcher le vent de l'emporter...



### **MISES À L'ABRI POUR GRAND FROID.**

**Le gel n'est arrivé vraiment qu'au début du mois de janvier... Et enfin des mises à l'abri pour la nuit ont été décidées.**

Rien par contre n'a jamais été proposé pour la journée...

Le Plan Grand Froid a été activé à Calais soir du vendredi 3 jusqu'au matin du 14 janvier, puis du 16 au 23.

L'après-midi du vendredi 3 aussi, le soir, un gymnase a été ouvert à Petite-Synthe pour plusieurs nuits. Il le restera jusqu'au matin du 23.

À Dunkerque, cette mise à l'abri s'accompagne d'un repas du soir, d'un petit déjeuner et d'un accès à une douche chaude. À Calais, rien n'est offert de plus que ce qui est proposé quotidiennement comme navettes vers les douches et distributions alimentaires par « la Vie Active ».

À Calais le 1<sup>er</sup> février, le brouillard était givrant, mais il a fallu attendre le soir du jeudi 6 pour voir les locaux du Plan Grand Froid rouverts jusqu'au matin du 11 ; pas les deux nuits suivantes : il faisait effectivement assez doux, mais il pleuvait des cordes : un temps à ne pas mettre un chien dehors...

Le 12 février, le vent s'est renforcé dans la journée et il faisait très froid...

Judi 13, le Plan Grand Froid de Calais est ouvert à nouveau jusqu'au matin du 19.

En février, le **gymnase de Dunkerque** a rouvert du 6 au soir au matin du 19.

Nous nous réjouissions de ces décisions, mais la Croix Rouge nous a informés le 10 février que le gymnase était plein les dernières nuits et qu'il n'y avait pas de possibilité de monter au-delà de 110 personnes. Des mesures urgentes s'imposaient mais aucune augmentation de la capacité d'accueil n'a été décidée.

M. Le Maire de Grande-Synthe avait pourtant offert d'ouvrir un gymnase et a rappelé sa proposition à la sous-préfecture, à notre demande. Merci à lui...

Ensuite, nous avons tous pu constater, sur nos deux villes, un radoucissement qui rend sans doute agréables, aux yeux de nos autorités, les nuits au grand air !

En outre, on nous dira, sûrement, qu'ils peuvent toujours aller en mise à l'abri en CAES. Mais le 11 février, par exemple, l'équipe Salam qui distribue rue des Huttes a vu une vingtaine de personnes refoulées, faute de place dans la navette...

### LES TRAVERSÉES VERS LE ROYAUME-UNI.

Entre le 1<sup>er</sup> décembre 2024 et le 30 juin 2025, 23 232 personnes ont réussi cette traversée, sur 405 canots. C'est du moins ce que compte le Home Office. Cela fait entre 57 et 58 personnes par bateau en moyenne. Un an avant, sur la même période, c'était 14 189 personnes sur 287 embarcations : entre 49 et 50 personnes par bateau.

Ce nombre par canot augmente toujours et rend les traversées de plus en plus dangereuses : on a même compté 73 personnes sur un canot le 24 mars...

Depuis le début de 2025, on constate une augmentation du nombre de passages par mois par rapport à 2024, malgré la pression policière. A quoi bon alors cet acharnement contre nos amis ?

La preuve est faite : la pression policière ne diminue pas le nombre des passages, elle les rend juste plus mortels...

Ces chiffres ne tiennent pas compte de ceux qui ne sont pas accueillis par la Border Force à l'arrivée, ni de ceux qui sont entrés en camion.

Nous savons depuis longtemps que certains les contournent et que d'autres continuent de tenter le passage par la route (tunnel ou ferries). Pour preuve, ce « fait divers » qui a fait du bruit : le soir du 6 juin, deux exilés sont arrivés au Royaume-Uni sous un autocar qui ramenait des enfants d'un voyage

scolaire en France...

Cette augmentation des passages va de pair avec une augmentation du nombre d'exilés présents sur notre littoral.

Cela complique leur vie : les tensions entre communautés, la peur de ne pas arriver à passer et ne de pas avoir à manger. Cela complique aussi notre vie d'association : nos distributions de repas sont infiniment plus compliquées quand le nombre augmente et que les bousculades les perturbent (la photo est du 5 avril 2025).



Plusieurs fois à Dunkerque, nous avons quitté le lieu de distribution qui nous est attribué, pour nous replier un peu plus loin et avoir le temps d'installer nos tables et nos caissons de nourriture avant que les exilés ne nous rejoignent petit à petit et se mettent alors en file...

Le nombre de repas donnés a commencé à augmenter au printemps, avec un pic en juin : 843 petits déjeuners en moyenne par jour à Calais (1270 le 13 juin !) et 790 repas de midi à Dunkerque (nous avons atteint les 900 le 5, le 12 et le 23 juin). En juin 2024, c'était 310 à Calais et 240 à Dunkerque en moyenne.

*« Ce qui a dominé chez moi, à la fin, ce n'est pas la fatigue (elle sortira au retour à la maison), ni la colère, ni la peur, après cette pression incontrôlable (elles ne sont pas sorties, tant ils n'étaient pas agressifs du tout, seulement affamés...)*

*Ce qui a dominé, c'est la fierté, une fierté d'équipe... Je suis fier de faire partie de cette équipe dans laquelle chaque personne était habitée par la détermination de ne pas abandonner (pas un regard qui demande qu'on arrête tout et qu'on rentre à la maison) mais une volonté de tout mettre en oeuvre pour quand même donner à manger... », écrit une de nos bénévoles après la distribution difficile du 6 mai.*

Et ceux qui ratent le passage ? On en entend peu parler...

Le 13 mai, par exemple, Quai de la Moselle, on trouve 180 personnes, qui ont raté le passage et ont été ramenées au port. Ils sont pieds nus, trempés jusqu'au-dessus des oreilles... Nous manquons de « kits naufrage » (ces sacs préparés, par taille, avec tout ce qu'il faut pour rhabiller un homme de la tête aux pieds).

Rue des Mouettes, ce sont 200 Ethiopiens, ils ont mis leurs vêtements à sécher sur le grillage, un vrai bidonville !

Au Stadium nous trouvons une cinquantaine de personnes, des gens de passage. Les femmes épuisées traînent par la main des gamins dans le même état de fatigue.

### Les interventions de la police dans l'eau :

La police n'a pas le droit d'intervenir une fois le bateau ou les migrants à l'eau. C'est ce qu'on a toujours entendu dire, même par les autorités, et même si nous savons aussi que cette règle n'a pas toujours été respectée...

Le 27 février dernier pourtant, M. Retailleau proposait à son homologue anglais d'intervenir dans l'eau dans une bande côtière de 300 m.

Aïcha Noui, dans l'article de la « Voix du nord » du 21 mars 2025 se voulait rassurante :

*« Le changement de doctrine en mer au large du Nord et du Pas-de-Calais relève pour l'heure d'un effet d'annonce. Car une réalité bien plus complexe s'impose. Recontacté, le ministère de l'Intérieur estime qu'il faut « un accord européen » pour appliquer une nouvelle doctrine d'intervention « car il n'y a plus de cadre pour réguler les mouvements de personnes depuis le Brexit, nous dit-on. Le problème des migrants dans les Hauts-de-France est européen. Il faut des voies légales et en même temps un système de réadmission pour dissuader les candidats aux traversées clandestines. » Il y a aussi les conventions internationales sur le droit et l'assistance en mer qui s'opposent à toute interception en mer dans ce contexte précis au large du Nord et du Pas-de-Calais »*

Et pourtant... encadrés par la loi, ou pas, les faits lui ont malheureusement donné tort...

La police entre dans la mer en armes : voir sur notre site internet, à la date du 20 juin, l'article de Pierre-Louis Caron, publié le 18 juin sur le site internet de France-Info.

*« Je n'avais jamais vu ça de la part de la police » : près de Dunkerque, des migrants interceptés dans l'eau à coups de bombes lacrymogènes.*

Nous ne publions habituellement dans cette newsletter que des photos prises par des bénévoles de Salam ou par des amis. Mais les faits sont graves, et la presse nous donne les images nécessaires que nous n'aurions pas autrement (*The Sun* du 14 juin 2025) :



L'image qui montre des hommes qui n'ont que des éclaboussures d'eau à opposer à des policiers en armes qui les gazent, est assez choquante...

Le besoin de quitter la misère nos camps (dans la boue, sans toilettes, souvent même sans tente pour passer la nuit) est tellement plus fort que la peur de l'eau !

Les accords franco-britanniques du 10 juillet prévoient bien l'interception des embarcations en mer et des échanges d'exilés arrivés en small boats contre d'autres éligibles au droit d'asile au Royaume-Uni. Comment mettre ces mesures en pratique sans causer des morts supplémentaires en mer ? Comment trouver des gens éligibles au droit d'asile quand même le regroupement familial a été supprimé depuis le Brexit ? A moins qu'il ne s'agisse d'un simple effet d'annonce qui n'aura aucune conséquence concrète... L'inquiétude est grande parmi nous.

### LES DÉMANTÈLEMENTS.

Leur fréquence et leur rigueur suffirait à expliquer le désir de quitter nos camps inhospitaliers.

Les bases légales sont rarement communiquées clairement, mais on peut dire à la décharge des Forces de l'Ordre qu'ils ne sont ni formés ni informés pour répondre à ce genre de questions, au contraire. Le 12 février, à Marck, un policier confond la présence illégale dans un lieu privé (occupation illicite de terrain d'autrui) et la présence illégale en France (le séjour irrégulier).

Heureusement tous n'exécutent pas les ordres avec conviction : Retenons une observation entendue rue de Judée à Calais, le 12 février dans la bouche d'un CRS : " C'est pas la mission qu'on préfère". Côté Dunkerque non plus, les CRS n'aiment pas tous ce travail. Le 12 juin, l'un d'eux affirme : « ça ne me fait pas plaisir d'être là, le problème c'est les politiques. » L'équipe de nettoyage non plus : le 12 juin aussi le HRO discute avec des agents de nettoyage qui disent prendre les tentes mais laisser en tas le plus d'affaires possible pour que les gens les récupèrent. Ils ne sont pas contents d'être là.

Au moins, on voit très régulièrement dans les constats du HRO, qu'au Centre Ville à Calais, les familles, avec

de petits enfants, ont été épargnées lors des évacuations.

Les caractéristiques sont constantes.

L'intimidation est reine :

- le nombre de policiers est impressionnant, les armes sont ostensiblement sorties (boucliers, gazeuses, LBD...)

Les fouilles, palpations et arrestations sont fréquentes,

Les saisies de matériel sont abondantes, bien sûr surtout des tentes (le plus important et le plus difficile à remplacer : elles coûtent cher et autour de nous tout le monde nous a depuis longtemps donné celles qui ne servent pas...)

Les policiers disent que la préfecture propose des solutions de relogements.

Ce n'est pas faux, tous les matins de jours ouvrables rue des Huttes à Calais, et en face du lieu de distribution à Loon-Plage, des navettes proposent des places en CAES, mais ce ne sont pas des solutions durables (un mois au maximum) et il y a un seul départ le matin, souvent insuffisant :

Le 4 décembre, à Calais, par exemple, l'équipe Salam voit cinq personnes qui sont arrivées trop tard pour la navette : trois Syriens gelés sur le trottoir puis une dame, arrivée avec son fils.

### À CALAIS :

Depuis le 7 août 2024, à Calais, il y a systématiquement trois évacuations par semaine : les lundis, mercredis et vendredis. Il y a peu de dérogation à cette règle.



Les Forces de l'Ordre sont en nombre disproportionné par rapport à celui des gens qu'ils font déplacer...

La photo du 7 février sur les quais de Calais montre la colonne de CRS (13 fourgons déplacés) pour une saisie de 5 tentes à cet endroit-là (et quatre sur un autre site). La police ne vient jamais au « hangar » où se trouve le plus grand nombre d'exilés (ce 7 février nous y avons donné 380 petits déjeuners sur un total de 461, le 4 juillet, environ 500 sur 861 gobelets de boisson chaude y ont été distribués).

Au printemps, les saisies de matériel ont été moins importantes, les opérations durent moins longtemps (le 11 juillet, par exemple, tout est fait entre 10 h 21 et 11 h 21).

Mais les périmètres de sécurité sont de plus en plus larges pour empêcher toute observation (qu'y a-t-il donc de si affreux à cacher, répétons-nous depuis des années ! ) Au Stade Courgain Est le HRO s'est fait bloquer le 11 juillet des deux côtés, par exemple.

L'observation était complètement bloquée. Ils ne sauront absolument pas ce qui s'est passé.

Ces périmètres ne concernent que les associations, en particulier le HRO : le 23 mai à Marck, une de leurs photos montre d'autres personnes qui ont traversé tranquillement le barrage.



Ces gens se sont-ils mis en danger ? Ou ont-ils mis les Forces de l'Ordre en danger ?

Les forces de l'Ordre ne respectent pas toujours la règle qui veut que seules soient ramassées les affaires « abandonnées ». Cela signifie « dont le propriétaire n'est pas présent ». Tant pis pour celui qui est parti à la douche ou à une distribution alimentaire.

Le 29 janvier, la police intervient Quai de la Moselle pendant le petit déjeuner donné par Salam. Elle empêche ceux qui sont venus manger de repasser chercher leurs affaires. Tant pis pour eux, elles ont été ramassées... Le 21 février, le HRO entend des gens crier, lors d'une saisie de tente : "Please my friend, I just want to sleep (*S'il vous plaît, mon ami, je veux juste dormir*)". Une autre personne dit : "C'est ma tente qu'ils sont en train de prendre". Ce ne sont que des exemples.

Le principe de la récupération possible du matériel plus tard (le lendemain ou le surlendemain) semble tombé dans les oubliettes. Le 24 avril, Utopia 56 signale sur un WhatsApp inter associatif qu'un exilé attend devant la Ressourcerie, dans les heures d'ouverture, et qu'il n'y a personne. Et, de fait, on n'entend plus jamais personne le signaler pendant les opérations de police ni aucun exilé nous dire qu'il a pu y récupérer du matériel...

De toute façon, les tentes ramassées sont toujours traînées par terre, donc détériorées (la photo a été prise rue de Judée le 7 février 2025)...



**Pendant que la pression diminue un peu à Calais, elle augmente du côté de Dunkerque.**

La réunion publique, avec le sous-préfet de Dunkerque et le préfet délégué à la sécurité et à la défense de la zone Nord d'une part, et la population de Loon-Plage d'autre part, le 29 avril, a mis en valeur les tensions et a accéléré la répression.

Cette réunion a montré :

- « - une population excédée par la proximité des exilés, ressentis comme source d'insécurité,
- des autorités d'Etat impuissantes, mais obligées de faire un rappel à la loi et au respect de la personne humaine.

Tout cela laisse craindre une accélération de la montée de l'extrême droite sur le terrain et dans les urnes... » écrivait D. P. bénévole présent ce jour-là.

Une des « solutions » avancées par le Sous-préfet était l'augmentation de la fréquence des évacuations « démanteler systématiquement les camps trop proches des habitations » (« Voix du Nord » du 8 mai 2025). De fait le rythme des démantèlements s'est accéléré depuis ce début de mois de mai (une fois par semaine, du moins jusqu'au 25 juin, mais rien entre cette date et le 15 juillet !).

Mais les sites évacués sont à proximité des entreprises et non des habitations.

À Dunkerque, les évacuations commencent toujours très tôt le matin, avant 8 h, avec une très grosse présence policière (12 fourgons de CRS le 15 mai par exemple),

toujours un gros tractopelle, au moins deux grosses bennes à ordures (jamais aucune récupération de matériel n'a été évoquée).



Le 27 janvier, le démantèlement, sur le terrain de Total et près de site de Matthews, tout près de l'A 16 ne laisse rien debout. Le 4 mars, 68 tentes dont treize pleines de matériel sont saisies, toutes traînées par terre.

Le 28 mai il y a aussi un impressionnant engin de destruction sur le parking de Total.



Cette machine a en plus arraché une canalisation qui amène l'eau potable aux points d'eau mis à la disposition des exilés. La réparation a été faite très vite mais les morceaux avaient traîné dans la terre. M. Le Directeur Général de Services, sollicité, nous a heureusement rapidement rassurés par un appel téléphonique : le tuyau a été changé et purgé, l'eau est propre. Merci à lui.

La population est bien davantage bousculée qu'à Calais :

Les personnes déplacées sont très nombreuses (le HRO a compté au moins 300 expulsées le 12 juin et au moins 490 qui quittent leur camp d'elles-mêmes à l'approche de la police le 25 juin).

Des bus sont là pour ceux qui souhaitent une mise à l'abri, le 18 juin, les gens sont obligés de quitter leur lieu de vie par un passage qui conduit au bus, même si on ne les force pas au départ.

La tension avec le HRO est souvent forte, le 13 mars en particulier : L'accompagnement du HRO hors du périmètre de sécurité est violent (tutoiement, prise par le col ou par le bras.)



Le même jour, le HRO est verbalisé pour pénétration illicite sur un terrain de la SNCF. Une photo du PV montre une amende de 200 €.

Quand le HRO demande à voir le RIO des policiers. On entend clairement la fin de la discussion dans leur vidéo de 11h33 : un policier dit : « Vous voulez jouer ? On va jouer... On va faire enlever les voitures. »

Le HRO, auquel il est d'habitude objecté qu'ils ne doivent pas être présents sur des terrains privés, sont le 18 juin sur la voie publique et se font mettre un PV parce qu'ils ne sont pas sur un passage pour piétons !

### **L'ACCÈS A L'EAU.**

C'est toujours un problème sur un camp informel, l'eau manque toujours, mais c'est bien pire en période de canicule...

La « Voix du Nord » consacre un article au problème, **pour Calais**, le 29 juin. La préfecture du Pas-de-Calais, lit-on, fait distribuer l'eau par « la Vie Active » « *lors des distributions mobiles sur les campements (opérées 7j/7, 3 h le matin et 3 h l'après-midi.) ; une fontaine à eau, comprenant des robinets (en accès libre 24 h /24) est installée rue des Huttes, à proximité des principaux campements* ». Les distributions mobiles ne sont que ce qui est accordé toute l'année et sur uniquement deux sites (rue de Judée et Fort Nieulay) alors qu'il y a des campements au moins à dix endroits. Salam ne peut pas aller partout avec le petit déjeuner et dessert déjà fin juin sept sites...

En raison de la canicule, la « Vie Active » a assuré en plus pendant trois jours (rien de plus), rue des Mouettes, une heure et demie de distribution d'eau le matin et autant l'après-midi...

### **À Dunkerque :**

Les associations ont rencontré des gens qui disent être contraints de boire l'eau des cours d'eau avoisinants, pourtant impropre à la consommation...

### **Quelques bonnes nouvelles pourtant de mesures qui rendent moins difficile la survie sur le camp de Loon-Plage :**

**La PASS à Grande-Synthe a ouvert mercredi 22 janvier**, pour les consultations générales.

Les personnes peuvent y aller le mardi de 13h à 16h30, une après-midi par semaine pour commencer...

### **Sur le site de distribution de Dunkerque,**

A la demande des associations, depuis mars, la CUD fait ramasser la benne à ordures tous les jeudis matin, avant 10 h, c'est-à-dire avant l'afflux des exilés et des associations.

**Fin janvier, le terrain du lieu de distribution était devenu de semaine en semaine un champ de boue.** Le 24 janvier, après un SMS de Salam à M. le Directeur général de la Communauté Urbaine de Dunkerque, une livraison de sable pour assécher et stabiliser le terrain était annoncée.

Il aura fallu attendre presque un mois mais c'est beaucoup mieux qu'espéré : un accord a été conclu entre la CUD et le Port pour des travaux plus conséquents. Le 19 février des travaux ont permis de rehausser de 10 cm de cailloux la zone de distributions et de soins et le résultat est superbe. Grand merci à M. le Directeur général de la Communauté Urbaine de Dunkerque pour les deux dernières mesures.

### **JUSTICE :**

**Rappel : Entre le 10 septembre 2020 et août 2022, le préfet du Pas-de-Calais avait interdit, mois après mois, la distribution de nourritures et de boissons (gratuites) dans certaines rues du Centre Ville de Calais.** On en a compté jusqu'à 31... Le 12 octobre 2022, le Tribunal Administratif de Lille avait jugé ces arrêtés illégaux et les avait annulés. L'Etat avait fait appel de ce jugement.

La Cour d'Appel de Douai, réunie le 6 février 2025, a rendu son arrêt le 27 février.

Les arrêtés d'interdiction de distribution alimentaires à Calais ont été définitivement annulés par le Tribunal Administratif, à la cour d'appel de Douai. Nous ne sommes pas surpris mais quand même soulagés.

Nous apprenons ensuite le matin du 10 février par la PSM que **les exilés requérants ont gagné contre la mairie de Calais le contentieux à propos de l'expulsion sous les ponts** : la mairie avait déposé une requête en référé pour obtenir l'expulsion des ponts Faidherbe et Mollien et du Quai de la Gironde, en Centre Ville, sous prétexte de dignité. Des exilés étaient requérants, les associations ne pouvaient que les soutenir, ce que nous avons fait. L'audience a eu lieu le 3 février. Nous avons appris le 10 février la décision du tribunal : La mairie n'a pas le droit d'expulser. Elle a deux semaines pour faire appel. C'est une demi-victoire seulement, car si la mairie ne peut pas faire une évacuation totale avec mise en bus et fermeture matérielle des sites, comme on avait vu en janvier 2021, Elle peut continuer à faire des démantèlements, comme aux autres endroits de la ville...et effectivement au jour suivant d'évacuation (mercredi 12 février), 28 personnes ont encore été déplacées de sous le Pont Mollien,

une tente a  
été saisie sous  
le Pont  
Faidherbe le  
14 février... et  
cela  
continue...



### **L'évacuation du squat Orange a été décidée par la juge, le 11 avril 2025:**

En décembre, le propriétaire du lieu a demandé au tribunal l'expulsion de l'entrepôt afin de pouvoir à nouveau l'utiliser.

Le 11 avril, la juge a accordé un délai de cinq mois avant que le lieu puisse être expulsé. Cela veut dire que le lieu ne pourra pas être expulsé avant le 14 septembre. Après cette date, il le sera (probablement par la police)...

**A propos du ramassage des déchets, les associations ont perdu contre les autorités locales...** La décision a été publiée le 10 juin.

### **Conclusion :**

**Notre inquiétude profonde concerne aujourd'hui l'ambiance délétère qu'on sent gonfler autour de nous...**

Les graines de l'intolérance, dont parlait Jean-Claude Lenoir dans son « mot » du 14 juin 2024 (voir notre site internet à cette date), fleurissent et libèrent la haine de l'autre...

Après les douches artisanales de Roots détruites sur le camp de Mardyck le 10 mai, ce sont les interventions d'extrémistes de droite, anglais, à Calais : le 4 juin un groupe d'hommes insultants et provoquants, avec des mégaphones, et le 5 juin un rodéo en voiture autour de la file qui attendait pour le petit déjeuner au squat orange à Calais et autour de notre équipe de distribution.

Il a fallu le calme de bénévoles de Salam présents, et la confiance qu'avaient en eux les exilés, pour qu'ils arrivent à éviter que nos amis n'en viennent aux mains avec leurs agresseurs qui les provoquaient à la violence...

*Claire Millot*

## **LOON-PLAGE**

### **Terminus pour grands voyageurs.**

Ils et elles auront traversé l'Afrique, L'Orient,  
l'Europe...  
Jamais comme eux vous n'aurez autant voyagé

Ils et elles ont vu le monde  
Comme plus aucun.e touriste ne peut le voir.

Ils auront vu, non seulement les vitrines du  
capitalisme,  
mais aussi ses arrières-cours,  
ses stratégies du cache-misère,  
ses illusions bien montées.

Ils auront vu toutes ses frontières :  
ses barbelés, ses mers,  
ses routes, ses chemins de fer, ses sentiers.

En réponse à la requête, la mairie a donné toute une liste des actions menées sur le territoire pour prendre en charge ces déchets. Même si ces actions ne nous paraissent pas suffisantes du tout, l'état des lieux de vie en étant la preuve, la juge a tranché en leur faveur : elle considère que la mairie en fait assez.

Nous ne sommes bien sûr pas d'accord mais le temps laissé pour constituer un dossier d'appel (quinze jours) était très court. Nous avons aussi déposé un « recours au fond » qui ne sera pas jugé avant au moins un an et demi... Cela laisse le temps de mieux préparer la réponse...

Le bas de la p. 4 de l'ordonnance du Tribunal laisse sans voix : « le problème d'insalubrité résulte essentiellement des conditions de vie dans les campements de migrants et non d'une insuffisance des opérations d'enlèvement des déchets ménagers. »

Ne doit-on pas d'abord en conclure à l'indignité de l'existence de ces camps et à la nécessité de les remplacer par une forme d'accueil digne ?

Ils auront vu tous ses uniformes :  
les bleus, les verts, les gris...  
Ils auront entendu hurler les mêmes mots dans toutes  
les langues :  
« Migrants ! Étrangers ! Papiers ! »  
« Arrêtez-vous ! »  
« go home ! »

Ils auront vu les mêmes efforts quotidiens,  
Ces élans de solidarités impuissants,  
Qui se transforment en amas de déchets.  
Ils auront vu la terre, les champs, les prés,  
Devenir un matelas de tissus boueux.  
Ils auront vu mourir, naître, s'aimer,  
se perdre et se retrouver,  
d'autres voyageurs comme eux –  
venus de partout :

Soudan. Afghanistan. Turquie. Niger. Iran.  
Ethiopie. Koweït. Pakistan. Irak. Kurdistan.  
Syrie...

Ils et elles sont des grands voyageurs  
Au cœur du capitalisme,  
Les pionnier.re.s de sa réalité.  
Voyageurs à faible empreinte carbone,  
Ils recyclent nos habits, nos couvertures,  
se chauffent de nos chutes de bois,  
se nourrissent de nos surplus.

Tout est froid et humide  
Dans cette station balnéaire.  
Quelle drôle d'idée,  
De s'arrêter à Calais.

Il paraît que, de l'autre côté de la mer,  
Il y a la plus belle des destinations :  
Celle de l'exploitation.

*Emilie Fernandez Montoya – Avril 2025.*

## À LA FRONTIÈRE TURCO-IRANIENNE :

*Nous ne devons jamais oublier que ce qui se vit ici se retrouve à l'autre bout de l'Europe et aussi du monde...*  
Depuis plus de dix ans, j'ai eu l'occasion de me rendre à Calais, aux côtés de Yolaine, ou à Grande-Synthe, avec Claire et l'Orchestre Fabuleux des Bénévoles de Salam. Avec un petit groupe de franciliens, nous tentons, chacun à notre manière, d'apporter notre goutte d'eau : quelques affaires, un coup de main, un mot, une présence, et toujours ce besoin de dire "on est là".

Me voici à nouveau sur les routes, pour la deuxième fois, avec Ricardo — mon vélo. Nous avons largué les amarres, portés par un rêve un peu fou : rallier le Japon.

En 2022, je mettais le cap vers l'Iran. Un voyage à rebours, en quelque sorte, de tant de silhouettes que vous avez déjà croisées sur le littoral nord de la France. Révolu, le temps de la route de la soie. Le monde s'est cloisonné, fragmenté par les règles et les frontières.

Je suis né en France. Mon passeport est un sésame infiniment plus puissant que celui d'un Afghan, d'un Somalien, d'un Iranien... ou tant d'autres. Ce privilège s'est rappelé à moi de manière brutale à la frontière turco-iranienne. Le poste fermait. Il me fallut planter ma tente à quelques centaines de mètres du checkpoint.

La nuit fut longue. À 23h, minuit, puis 1h, des rafales. Comme en zone de guerre. L'armée turque ouvrait le feu, visiblement pour intercepter ceux qui tentaient de passer. Mieux valait rester couché que prendre le risque d'un tir debout dehors.

À chaque salve, la ligne de feu se rapprochait. Lors de la dernière, j'ai entendu l'arrestation d'un groupe. Les militaires ont dû demander : « D'où venez-vous ? », puisque la réponse fut : « Afghani, Afghani ». Y a-t-il eu des morts ? Des blessés ? Je ne saurais le dire.

À 2h du matin, les voix, et le cliquetis des armes, étaient autour de ma tente. Je suis sorti calmement. Un commando me tenait en joue. Ils m'ont demandé d'où je venais. "De France." Ça a suffi à changer l'atmosphère... — Mais vous savez que c'est dangereux ici ? J'en avais une petite idée! Ils m'ont laissé terminer ma nuit.

Le lendemain, je suis entré, avec joie en Iran, sans avoir à craindre pour ma vie. Ce que tant d'autres ne peuvent même pas espérer...

Je pourrais aussi vous raconter ces échanges marquants avec des Kurdes, en Iran, en Irak, en Turquie — ce peuple opprimé pour rien d'autre que d'être né Kurde.

*Greg (un électron libre à vélo), 29 juin 2025.*

## LETTRE À MES COMPAGNONS DE COLÈRE ET D'INDIGNATION,

Travaillant dans le champ de l'urgence sociale, heurté de plein fouet (mais vous êtes les premiers à le savoir...) à la baisse généralisée des moyens malgré une hausse sensible de la précarité, je dois faire face à de longues semaines de dur labeur depuis le début d'année 2025... De fait, j'avais quelques mois de retard dans ma lecture assidue de la newsletter.

En ayant absorbé trois d'affilée, l'horreur toujours effective se voit encore plus grande... Reprenant péniblement mon souffle, tentant tant bien que mal de retenir mes larmes (ou du moins de ne les rendre que peu visibles) je me hasarde à une petite rétrospective. Voilà plus de dix ans passés déjà depuis mon expérience de bénévolat intense sur les camps du Basroch puis de la Linière. Et que constater ? Dix ans après la même détresse, non c'est pire en fait ... Je nous revois les pieds dans la boue, avec cette odeur si prenante sur le camp du Basroch. Je vous vois aujourd'hui dans une boue encore plus infâme et inhumaine, indigne et indécente tout en étant, en plus et comble de l'épouvante, empêchés dans votre aide humanitaire.

Il y a dix ans, nous tissions des liens d'amitié avec de nombreuses familles syriennes, que nous retrouvions quelques mois plus tard en Angleterre, après leur traversée réussie, pour acheminer leurs affaires. Nous écrivions alors cette chanson, que je vous partage en sus d'un don financier que je fais régulièrement, faute de temps suffisant pour œuvrer comme je le voudrais à vos côtés.

Ne lâchez rien, ne lâchons rien, il en va de notre humanité ...

### AYAR (les agités du comptoir)

La route est longue depuis Mossoul  
J'ai tout quitté, mon boulot, mon pays, mes amis  
Pour fuir les bombes, la tyrannie,  
Donner à mes enfants une chance d'être en vie  
Hey !

Mais toi tu ne veux pas d'moi chez toi,  
Je m'demande bien pourquoi,  
J'veux juste retrouver un chez moi,  
Partager un peu d'joie avec toi  
Hey ! Partager .... Un peu d'joie ... avec toi

### **Mélodica**

J'ai traversé tout un tas d'contrées  
Autriche, Turquie, la Méditerranée  
Dans des conditions qu'j'préfère pas nommer  
Si tu savais tous ceux qui n'y sont pas arrivés  
Hey !

Mais toi tu ne veux pas d'moi chez toi,  
Je m'demande bien pourquoi,  
J'veux juste retrouver un chez moi,  
Partager un peu d'joie avec toi  
Hey ! Partager .... Un peu d'joie ... avec toi

### **Mélodica**

Me v'la bloqué chez les Français,  
A zoner entre Dunkerque et Calais  
Car les Anglais ont tout bouclé  
Et d'la famille qui m'attend de l'autre côté

Mais toi tu ne veux pas d'moi chez toi,  
Je m'demande bien pourquoi,  
J'veux juste retrouver un chez moi,  
Partager un peu d'joie avec toi  
Hey ! Partager .... Un peu d'joie ... avec toi

### **Mélodica**

J'sais pas pourquoi on est bloqué là  
Des assos sont là mais les passeurs font la loi  
Au cœur de l'Europe quel triste constat  
Des milliers d'personnes se cachant dans les bois  
Hey !

Et toi qui n'veux pas d'moi chez toi,  
Je m'demande bien pourquoi,  
J'veux juste retrouver un chez moi,  
Partager un peu d'joie avec toi  
Hey ! Partager .... Un peu d'joie ... avec toi

### **Mélodica complet**

Solidairement vôtre à tout jamais  
**Marie.**

## DES BESOINS EN ARGENT.

Sans subventions de l'Etat et avec une réduction très importante des subventions des collectivités territoriales et locales, nous avons toujours besoin d'argent pour faire durer le travail de l'association : Entretien des locaux et des camionnettes, carburant, achat des denrées alimentaires qui manquent...

Rendez-vous sur le site de l'association : [www.associationsalam.org](http://www.associationsalam.org)  
rubrique : " Nous soutenir"

Passez par HELLOASSO :  
<https://www.helloasso.com/associations/salam-nord-pas-de-calais/formulaires/2/widget>

ou envoyez tout simplement un chèque à :  
Association Salam  
BP 47  
62100 CALAIS

Vous avez droit à 66% de réduction d'impôts sur ces dons, en liquide par un de nos bénévoles, par chèque à l'ordre de SALAM, ou par virement (direct ou par Helloasso)

*Un grand merci à tous nos généreux donateurs !*

# Bulletin d'adhésion 2025

Merci de remplir le bulletin ci-dessous et de le renvoyer à l'adresse suivante :

**Association SALAM-Nord/Pas-de-Calais**

BP 47

62100 CALAIS

-----  
Monsieur/Madame : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

E mail (important pour la convocation à l'AG) \_\_\_\_\_

J'adhère à l'association en versant la somme de 10 €.

(5 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi , adhésion valable jusqu'au 31/12/2025)

Date et signature :

Je fais un don\* à l'association Salam en versant la somme de : \_\_\_\_\_

\*Par chèque à l'ordre de l'association Salam. Un reçu fiscal vous sera adressé

Je souhaite recevoir davantage d'informations sur l'association Salam.

"Au regard de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'association s'engage à ne pas utiliser les données à des fins commerciales. Quant à l'adhérent ou donateur, il peut exercer son droit de regard et de rectification concernant ses données personnelles conformément au RGPD en vigueur depuis le 25 mai 2018"